

www.agglo-saint-louis.fr

Samedi 16 novembre 2024 À la Déchetterie de VILLAGE-NEUF 9 h - 16 h

Samedi 23 novembre 2024

À la Déchetterie de SIERENTZ

9 h - 16 h

Limité à 4 pneus par foyer

Réservées aux particuliers

PNEUS AUTORISÉS



- Pneus de véhicules légers (véhicule de tourisme, camionnettes, 4x4)
- Pneus de véhicules deux roues (hors vélos)
- · Pneus propres et déjantés

PNEUS INTERDITS



- Pneus provenant de professionnels
- Pneus de poids lourds, engins
 de chantier et agricoles
- · Pneus non déjantés
- Pneus souillés (huile, peinture...)
- Pneus contenant un corps étranger (gravats, métaux, terre...)

Un justificatif de domicile vous sera demandé

